

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 5 juillet,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 23 juin 2023,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Naséra BENSLIMANE et
Messieurs Jacky LELONG, Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC, Éric
GADENNE et David PENETTICOBRA.
Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

Objet : Création de postes dans le tableau d'effectifs du personnel communal

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que plusieurs agents remplissent les conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement aux grades de :

- Technicien territorial (catégorie B)
- Technicien principal de 2^{ème} classe (catégorie B)

Considérant que ces postes n'existent pas dans le tableau des effectifs du personnel communal, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- De créer à compter du 1er août 2023 :
 - Un poste de technicien territorial à temps complet (35h)
 - Un poste de technicien principal 2ème classe à temps complet (35h)
- D'inscrire les crédits suffisants au budget de l'année en cours.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 6 juillet 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 06 JUIL. 2023

AR : 062-216205237-20230705-

del-050723-083-DE

Affiché le 06 JUIL. 2023

Certifié exécutoire le 06 JUIL. 2023

Le Maire.

Daniel KRUSZKA



Le Maire.

Daniel KRUSZKA